

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mil vingt et un, le trente septembre à dix-huit heures trente.

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'espace culturel situé boulevard Marcel WACHEUX à Barlin, sous la Présidence de Monsieur Julien DAGBERT, Maire, en suite de convocation en date du 23 septembre 2021 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Les débats ont été diffusés en direct sur le facebook de la ville de Barlin.

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de Gabriel BELAMIRI (procuration à P. CONSTANCE), Alain DUFRENNE (procuration à I. WILLEMAND), Gérard DUMONT (procuration à R. PRUD'HOMME), Bruno PIECKOWIAK (procuration à F. DURANEL) et Frédéric HALLEZ (procuration à S. MICHEL).

Objet : 2021-09/24 Subventions  
aux associations

Madame Isabelle WILLEMAND est élue secrétaire de séance.

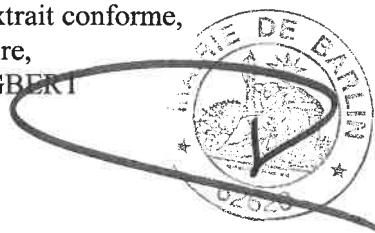
- Madame MICHEL ne prend pas part au vote pour l'Association le sourire d'un enfant.
- Madame WILLEMAND qui a procuration de Monsieur DUFRESNE ne prend pas part aux votes pour l'association les Amis du 5 et le Club de pêche Léo Lagrange.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
Vote à l'unanimité :

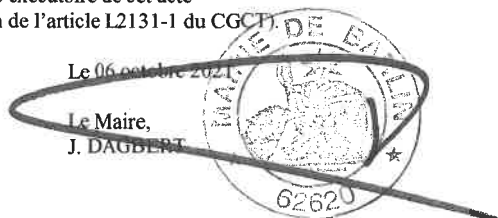
ASSOCIATIONS	Septembre 2021
Médaillés militaires	250,00 €
Gardes d'Honneur de Lorette	150,00 €
Anciens Combattants	220,00 €
Association Sportive Barlinoise	17 000,00 €
Anciens d'AFN	250,00 €
Société de chasse St Hubert	250,00 €
Association Sportive du Collège Jean Moulin	300,00 €
Foyer socio-éducatif du Collège Jean Moulin	200,00 €
Club colombophile "L'Hirondelle"	750,00 €
Comité école Ferry	1 520,00 €
Coopérative scolaire de l'école Louis Pasteur	1 440,00 €
Coopérative scolaire de l'école Jean Macé	1 220,00 €
Coopérative scolaire de l'école Dunant Barbusse	1 030,00 €
Coopérative scolaire de l'école Maryse Bastié Primaire	600,00 €
Coopérative scolaire de l'école Anne Frank	1 660,00 €
Coopérative scolaire de l'école Maryse Bastié Maternelle	330,00 €
Comité des Fêtes de Barlin	4 000,00 €
Association scolaire sportive USEP et socioculturelle école Jules Ferry	195,00 €

Association USEP A FRANK création	195,00 €
Acti Gym Tonic	2 500,00 €
Amicale du personnel de la Ville de Barlin	3 780,00 €
Cercle Laïque	14 000,00 €
Office Départemental des Anciens Combattants ARRAS	50,00 €
Association de recherche contre le cancer à LILLE	200,00 €
Association action éducative près du Tribunal pour enfants BETHUNE	200,00 €
France Handicap (délégation du PdC à BETHUNE)	80,00 €
Association départementale des pupilles de l'enseignement public PdC	80,00 €
Société "Vie Libre" de Bruay-la-buissière	185,00 €
Prévention routière à ARRAS	50,00 €
APEI "papillons Blancs"	320,00 €
Amicale de la Police de Barlin	80,00 €
Pour le sourire d'un enfant	750,00 €
Centre Culture et Loisirs Léo Lagrange	6 600,00 €
Comité d'animation de la Dune Verte (festivités)	1 350,00 €
ADATEEP ST VENANT	80,00 €
Cercle laïque Basket Ball	2 500,00 €
Cercle laïque Tennis	1 000,00 €
Cercle laïque cyclisme	11 000,00 €
Axiome	1 500,00 €
Cercle Laïque Badminton	700,00 €
Club des supporters du Club de Basket	200,00 €
Futsal Club Barlin	4 000,00 €
Arche du 62 + campagne de stérilisation	1 850,00 €
Chti Rock Festival	850,00 €
MAM Les petits copains	150,00 €
Amis du 5	400,00 €
Ass. REVE des anciens de la STA	400,00 €
North Unity Music	500,00 €
(Euvre du livre - (FCPE Noeux)	200,00 €
Coursing des lévriers HDF (1ère demande)	1 000,00 €
Les petites mains	1 000,00 €
Team SpecX	250,00 €
Club de pêche Léo Lagrange subv exceptionnelle	2 400,00 €

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
J. DAGBERT



Le Maire certifie sous sa responsabilité,  
le caractère exécutoire de cet acte  
(application de l'article L2131-1 du CGCT).



REÇU LE 07 OCT. 2021

